



Rapport pour le Conseil

Numéro du rapport: REP-AD-03-2025

Sujet : Politique sur les normes de soumission des pétitions #POL-CL-03-2025

Date de la réunion : 24 mars, 2025

Préparé par : Pierre Leroux

Diffusé et/ou collaboré avec : Aimée Roy, Greffière

Approbation : N/A

En accord avec la recommandation basée sur le contenu de ce rapport.

Recommandation

[Que le Conseil adopte la Politique sur les normes de soumission des pétitions #POL-CL-03-2025, telle que décrite dans ce rapport, afin de s'assurer que les pétitions soumises à la Municipalité de La Nation soient complètes, vérifiables et qu'elles représentent les opinions des résidents admissibles.]

Considérations financières

NON APPLICABLE

Contexte

[Les pétitions constituent un outil essentiel permettant aux résidents de porter formellement des enjeux à l'attention du Conseil. Cependant, en l'absence d'une politique claire et normalisée, des incohérences dans la soumission des pétitions peuvent survenir, entraînant des inefficacités dans la vérification et l'examen par le Conseil. La Politique sur les normes de soumission des pétitions vise à établir des lignes directrices claires afin d'assurer la transparence, la précision et la responsabilité dans le processus de pétition.]

Rapport

[Récemment, une pétition soumise à la Municipalité de La Nation a révélé plusieurs incohérences dans le processus. Lors de la présentation au Conseil, plusieurs suggestions et détails ont été introduits alors qu'ils ne faisaient pas partie de la pétition initiale, qu'elle soit en format papier ou en ligne. Cela soulève des préoccupations quant au fait que les résidents ayant signé la pétition n'étaient peut-être pas au courant de ces éléments supplémentaires au moment de leur signature, ce qui signifie qu'ils auraient pu choisir de ne pas la soutenir s'ils avaient été pleinement informés. Cet incident souligne la nécessité d'une politique claire et normalisée pour assurer la transparence et la responsabilité dans le processus de pétition.

La Politique sur les normes de soumission des pétitions établit des exigences minimales pour les pétitions en format papier et en ligne soumises au Conseil. Les éléments clés comprennent :

Exigences générales :

- Les pétitions doivent clairement indiquer leur objet et l'action spécifique demandée.
- Un en-tête doit identifier le document comme une pétition adressée au Conseil de la Municipalité de La Nation.

- Les signataires doivent fournir leur nom complet, adresse résidentielle et signature (pour les pétitions papier); l'adresse courriel est optionnelle mais encouragée pour les pétitions en ligne.

Processus de soumission :

- Les pétitions papier doivent contenir des signatures manuscrites et être soumises sous leur format original (les photocopies ou scans ne sont pas acceptés).
- Les pétitions en ligne doivent être hébergées sur des plateformes qui recueillent les noms et adresses complètes. Une vérification est requise si des plateformes comme Change.org sont utilisées.
- Les pétitions doivent être soumises au bureau du greffier au moins deux semaines avant la réunion du Conseil où elles seront présentées.

Vérification de la résidence :

- La municipalité se réserve le droit de vérifier les signataires à l'aide des registres municipaux (p. ex. liste électorale, rôles d'imposition).
- Les entrées incomplètes ou non vérifiables seront retirées du nombre total.

Examen par le Conseil et limitations :

- Seules les pétitions respectant les normes établies seront soumises à l'examen du Conseil.
- Les pétitions contenant un langage offensant, diffamatoire ou discriminatoire, ou celles hors du champ de compétence municipale, pourront être refusées.

Révision et modifications de la politique :

- La politique sera révisée tous les trois ans ou au besoin afin d'assurer sa pertinence et son alignement avec les pratiques municipales.]

Liens aux priorités

[La Politique sur les normes de soumission des pétitions s'aligne avec l'engagement de la Municipalité de La Nation envers une gouvernance transparente et responsable, en garantissant des processus de participation publique clairs, efficaces et vérifiables.]

Plan de communication

[La Politique sur les normes de soumission des pétitions sera communiquée par les moyens suivants :

- Site Web officiel de la Municipalité de La Nation, où la politique complète et les lignes directrices pour la soumission seront disponibles au public.

Page 3 de 4

**En cas de divergence entre les versions anglaise et française d'un texte, la version anglaise prévaut.*

- Réponses directes aux résidents et organismes qui demandent des renseignements sur les exigences relatives aux pétitions.

Autre(s) option(s) à la recommandation

[Le Conseil ne procède pas à l'adoption d'une politique officielle – Les pétitions continueraient d'être examinées au cas par cas, offrant une flexibilité dans leur traitement.].

Pièces jointes

[Draft Policy (en anglais seulement - une version française sera complétée une fois approuvée pour le public)]